

## Fongicide anti-mildiou

- Action de contact et préventive à effet anti-sporulant
- Très bonne résistance au lessivage (40 mm)
- Protection du feuillage **ET** des tubercules

### RECOMMANDATIONS D'EMPLOI :

En protection de la culture de pommes de terre, SHIRLAN® devra être appliqué préventivement. Utilisation recommandée en début de saison puis en phase de végétation stabilisée jusqu'à sénescence (protection des tubercules). Utilisation déconseillée durant la phase de croissance active.

### USAGES ET DOSES AUTORISÉS :

Cultures cibles recommandées	Maladies cibles	Dose	Nbre appli. max/an	DAR (jrs)	Conditions d'emploi
Pommes de terre	Mildiou	0,4 l/ha	10	7	Stade limite d'application : BBCH 97
Cultures florales et plantes vertes	Pourriture grise	0,5 l/ha	1		
Bulbes ornementaux	Pourritures et fusarioses	0,5 l/hl	1		Uniquement autorisé avant la plantation avec un traitement automatisé (trempage manuel interdit)

### CARACTÉRISTIQUES :

Composition : 500 g/L fluazinam

Formulation : suspension concentrée (SC)

Délai de rentrée : 48h

ZNT en pomme de terre : 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres

ZNT en cultures florales et plantes vertes : 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 mètres

Classement : SGH07. SGH08. SGH09. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H361d : Susceptible nuire au fœtus. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conditionnement : cartons 6 x 2 L et 4 x 5 L, palettes 600 L et 720 L

Protex France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures/usages mentionnées ci-dessus

Shirlan® (AMM 9100636) 500 g/l fluazinam, formulation SC. Attention. SGH07. SGH08. SGH09. H317. H361d. H410. ® Marque déposée : Ishihara Sangyo Kaisha (ISK) Ltd, Japon. Détenteur homologation : ISK Biosciences Europe SA. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Distribué par Protex France SA - 3087 rue de la Gare - 59299 Boeschepe. Sept18



## Fongicide anti-mildiou

- Action de contact et préventive à effet anti-sporulant
- Très bonne résistance au lessivage (40 mm)
- Protection du feuillage **ET** des tubercules

### RECOMMANDATIONS D'EMPLOI :

En protection de la culture de pommes de terre, SHIRLAN® devra être appliqué préventivement. Utilisation recommandée en début de saison puis en phase de végétation stabilisée jusqu'à sénescence (protection des tubercules). Utilisation déconseillée durant la phase de croissance active.

### USAGES ET DOSES AUTORISÉS :

Cultures cibles recommandées	Maladies cibles	Dose	Nbre appli. max/an	DAR (jrs)	Conditions d'emploi
Pommes de terre	Mildiou	0,4 l/ha	10	7	Stade limite d'application : BBCH 97
Cultures florales et plantes vertes	Pourriture grise	0,5 l/ha	1		
Bulbes ornementaux	Pourritures et fusarioses	0,5 l/hl	1		Uniquement autorisé avant la plantation avec un traitement automatisé (trempage manuel interdit)

### CARACTÉRISTIQUES :

Composition : 500 g/L fluazinam

Formulation : suspension concentrée (SC)

Délai de rentrée : 48h

ZNT en pomme de terre : 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres

ZNT en cultures florales et plantes vertes : 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent de 20 mètres

Classement : SGH07. SGH08. SGH09. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H361d : Susceptible nuire au fœtus. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conditionnement : cartons 6 x 2 L et 4 x 5 L, palettes 600 L et 720 L

Protex France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures/usages mentionnées ci-dessus

Winby® (AMM 9100636) 500 g/l fluazinam, formulation SC. Attention. SGH07. SGH08. SGH09. H317. H361d. H410. ® Marque déposée : Ishihara Sangyo Kaisha (ISK) Ltd, Japon. Détenteur homologation : ISK Biosciences Europe SA. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Distribué par Protex France SA - 3087 rue de la Gare - 59299 Boeschepe. Sept18

